

*Pour information — document sans caractère officiel***EMBARGO:****19 février 2009,  
11 heures (HEC)**

## Le centenaire du régime de contrôle des drogues

### L'OICS MET EN GARDE CONTRE DE NOUVELLES VOIES DE DÉTOURNEMENT DE STIMULANTS DE TYPE AMPHÉTAMINE

Vienne, le 19 février 2009 (*Service de l'information de l'ONU*) – Les organisations criminelles se présentent souvent comme des entreprises fictives afin d'obtenir les produits chimiques dont elles ont besoin pour fabriquer des drogues illicites. Dans le Rapport annuel qu'il publie aujourd'hui, l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) met en garde contre de nouvelles voies de détournement de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine, les produits chimiques utilisés pour fabriquer des stimulants de type amphétamine comme la méthamphétamine, l'amphétamine et la MDMA (ecstasy).

Selon l'OICS, les trafiquants passent commande auprès d'entreprises légitimes, au moyen d'autorisations falsifiées, pour importer des produits pharmaceutiques contenant de l'éphédrine et de la pseudoéphédrine dans les pays en développement, où les mesures de contrôle visant les produits chimiques sont laxistes, voire inexistantes. En 2008, les pays africains ont ainsi importé ces substances en quantités considérables, supérieures à leurs besoins médicaux et scientifiques annuels. En Éthiopie, par exemple, des criminels ont recouru à des licences falsifiées pour commander des lots de pseudoéphédrine et d'éphédrine représentant un volume total de 12,5 tonnes. Nombre d'envois suspects expédiés en Afrique avaient pour destination finale le Mexique, qui produit de la méthamphétamine dont il approvisionne l'important marché des États-Unis.

Depuis que le Gouvernement mexicain a interdit l'importation d'éphédrine et de pseudoéphédrine, le trafic de ces substances semble s'être déplacé au sud du pays. La demande de produits pharmaceutiques contenant de la pseudoéphédrine a augmenté au Belize, en El Salvador et au Honduras. En Argentine, les autorités ont saisi 1,2 tonne d'éphédrine en 2008. Dans son rapport, l'OICS exhorte les gouvernements à accorder une grande attention aux échanges commerciaux de produits chimiques étant donné que les trafiquants continuent de tirer parti des failles du commerce international pour se procurer les matières premières qu'ils fournissent à leurs laboratoires de fabrication de drogues.

Le Canada est devenu l'une des premières sources d'approvisionnement en MDMA (ecstasy) pour le marché illicite du pays et celui des États-Unis. Les produits chimiques sont acheminés en contrebande depuis la Chine vers le Canada, et des drogues fabriquées dans ce dernier pays ont été saisies au Japon et en Australie. Aux États-Unis, les saisies totales de MDMA de fabrication canadienne ont quadruplé, passant de 1,1 million de doses en 2004 à 5,2 millions en 2006.

En 2008, l'OICS a soutenu des initiatives internationales visant le trafic de précurseurs de stimulants de type amphétamine, initiatives qui ont abouti à la saisie d'un volume total de 37,1 tonnes d'éphédrine et de pseudoéphédrine; c'est ainsi une production potentielle de plus de 23 tonnes de méthamphétamine qui ne sera pas revendue dans les rues.

L'OICS note que l'abus de stimulants de type amphétamine empire dans plusieurs régions du monde. Dans beaucoup de pays de la péninsule arabique, cet abus est en hausse. L'abus de comprimés de "Captagon" contrefaits, contenant principalement de l'amphétamine, est particulièrement répandu. Les saisies de stimulants de type amphétamine ont explosé en Arabie saoudite, ce qui pourrait être le signe d'une augmentation massive de l'abus de ces substances.

Dans son rapport pour 2008, l'OICS se penche sur la fabrication et l'abus de stimulants de type amphétamine et d'autres drogues, région par région, et formule des recommandations sur la manière de s'attaquer au problème de la drogue.